



## BULLETIN D'INSCRIPTION

### Année scolaire 2022/2023

# MUSIQUE - ÉTUDIANT POST-BAC

Je soussigné (e) .....

Date de naissance .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville ..... Communauté de Communes de.....

☎ Domicile.....

☎ Portable.....

Adresse mail.....

DEMANDE  **mon inscription**  **ma réinscription**

au conservatoire de Musique, de Théâtre et de Danse d'Avallon

**Formation musicale**

**Orchestre**

- DECLARE avoir reçu le règlement des études et pris connaissance du montant des droits de scolarité lors de l'inscription (\*) ainsi que des modalités d'inscription (**chapitre IV**)
- M'ENGAGE à régler, par trimestre ou par prélèvement mensuel, les droits de scolarité pour l'année 2022/2023 à Monsieur le Trésorier d'Avallon,
- DECLARE avoir pris connaissance des modalités d'annulation de mon inscription, à savoir : demande d'annulation par écrit adressée au Directeur du Conservatoire, avant 1er janvier pour le deuxième trimestre et 1er avril pour le troisième trimestre, **cf. article V – 2 du règlement des études**. L'annulation de l'inscription d'un élève durant les deux premières semaines d'enseignement dites "période d'essai" ne nécessite pas de démarche particulière et n'impliquera pas d'appel à droits d'inscription.
- AUTORISE le Conservatoire de Musique, de Danse et de Théâtre d'Avallon à diffuser d'éventuelles photographies me concernant en sachant que ces clichés seront réalisés dans le cadre des activités publiques ou non du Conservatoire,

- ATTESTE avoir souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la Compagnie.....
- SOLLICITE la location d'instrument(s) - demande jointe -
- ATTESTE SUR L'HONNEUR l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier.

FAIT A AVALLON, le.....

**DOCUMENT A JOINDRE AU PRÉSENT BULLETIN D'INSCRIPTION :**

- Contrat de prélèvement automatique et autorisation de prélèvement, le cas échéant

**DROITS D'INSCRIPTION\***  
**Année scolaire 2022/2023**

ENSEIGNEMENT	Tarif annuel	Tarif trimestriel
Formation musicale ou orchestre	48 €	16 €

*(\*) Tarifs établis sous réserve de vote favorable par le Conseil Municipal dans sa séance du mois de juin 2022*

**Dossier complet à renvoyer par mail à [conservatoire@ville-avallon.fr](mailto:conservatoire@ville-avallon.fr)**